

2 Calendrier 2023 des  
scéances du Conseil

4 Travaux publics  
et sécurité

6 Calendrier annuel des collectes  
de matières résiduelles

12 Budget



## Joyeux Noël!

De la part de tous les membres du conseil et de vos employés municipaux, nous aimerions vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour la Nouvelle Année!

Que cette période des fêtes soit pour vous, une occasion de prendre le temps de partager de bons moments avec ceux que vous aimez.

Bonne et heureuse année aux Delageois, Delageoises!

Que le bonheur soit dans vos cœurs!



## NOUS JOINDRE

### BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417  
Télécopieur : 418 848-1948  
Courriel : ville@lacdelageqc.ca  
Site Internet : www.lacdelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h  
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

### NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

## OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice Boucher Trudel	418 848-7837 ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiennent maintenant à 19h.

**Séances ordinaires :**  
**15 janvier 2024 à 19h**

## BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au [lacdelage.qc.ca](http://lacdelage.qc.ca).

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

## AVIS PUBLIC



### AVIS PUBLIC

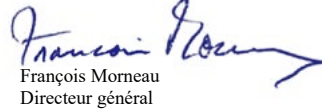
Avis public est par la présente donné:

QU'en 2024 les séances ordinaires du conseil municipal se dérouleront au Bureau municipal, sis au 24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage;

QUE les séances ordinaires se tiennent aux jours suivants à 19h00 :

le lundi 15 janvier 2024  
le lundi 12 février 2024  
le lundi 11 mars 2024  
le lundi 8 avril 2024  
le lundi 13 mai 2024  
le lundi 10 juin 2024  
le lundi 8 juillet 2024  
le lundi 12 août 2024  
le lundi 9 septembre 2024  
le mardi 15 octobre 2024  
le lundi 11 novembre 2024  
le lundi 9 décembre 2024

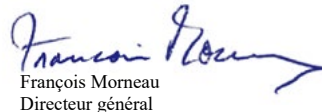
Donné ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023

  
François Morneau  
Directeur général

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, François Morneau, directeur général de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre et en faisant paraître une copie dans le Delageois, Éditions de décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour de novembre 2023.

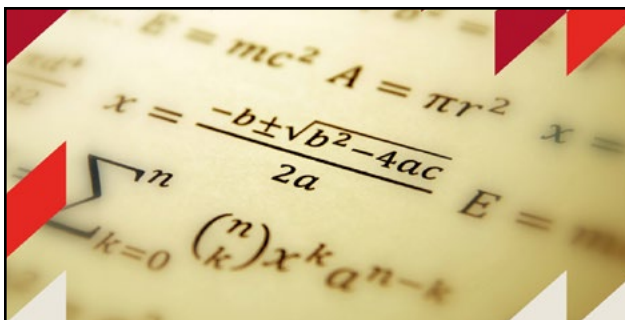
  
François Morneau  
Directeur général

## BABILLARD MUNICIPAL

### Horaire du temps des fêtes: bureau municipal

Comme chaque année, le bureau municipal sera fermé pendant le temps des fêtes du 20 décembre 2023 et de retour le lundi 8 janvier 2024.

Pour toute urgence aux travaux publics, veuillez communiquer avec Sydney Lavoie du 21 au 28 décembre au 418 264-0592 et Louis-Philippe Barrette du 29 décembre au 8 janvier 418 264-0820.



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875  
lucie\_bernier@hotmail.com

Lucie  
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
COLLECTE SAPINS TOUT LE MOIS						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse [ville@lacdelage.qc.ca](mailto:ville@lacdelage.qc.ca) ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

**Cassandra Goulet**  
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury  
Lac- Beauport/Lac-Delage  
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
**M. Guy Rochette**  
[mairie@lacdelage.qc.ca](mailto:mairie@lacdelage.qc.ca)

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



**CONSEILLÈRE #1**  
Responsable des finances, administration et communication  
**Mme Jannys Landry**  
[jlandry@lacdelage.qc.ca](mailto:jlandry@lacdelage.qc.ca)

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



**CONSEILLÈRE #4**  
Responsable aux loisirs et à la culture  
**Mme Isabelle Coulombe**  
[icoulombe@lacdelage.qc.ca](mailto:icoulombe@lacdelage.qc.ca)

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



**CONSEILLER #2**  
Responsable des travaux publics et voirie  
**M. Alexandre Morin**  
[amorin@lacdelage.qc.ca](mailto:amorin@lacdelage.qc.ca)

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



**CONSEILLÈRE #5**  
Responsable de la sécurité publique  
**Mme Christiane Gosselin**  
[cgosselin@lacdelage.qc.ca](mailto:cgosselin@lacdelage.qc.ca)

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



**CONSEILLER #6**  
Responsable de l'environnement  
**M. Jonathan Baker**  
[jbaker@lacdelage.qc.ca](mailto:jbaker@lacdelage.qc.ca)

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



**CONSEILLER #3**  
Responsable de l'urbanisme  
**M. Marc Boiteau**  
[mboiteau@lacdelage.qc.ca](mailto:mboiteau@lacdelage.qc.ca)

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.

418 626-1146 |



## Bacs et déneigement

Un rappel des consignes pour que les opérations de déneigement et de collecte dans votre municipalité se passent bien afin d'éviter de faire du slalom entre les bacs, ce qui alourdit considérablement le travail en plus d'être beaucoup moins efficace.

- ✓ Placer vos bacs à l'intérieur de votre allée;
- ✓ Orienter les roues envers votre résidence et l'ouverture du couvercle face à la rue;
- ✓ Laisser une marge de dégagement autour du bac pour faciliter la collecte.
- ✗ Ne jamais placer les bacs sur le trottoir ou dans la rue!

En plus de nous aider, vous protégez ainsi vos bacs des bris accidentels. C'est donc un geste gagnant-gagnant!

Pour éviter que les matières collent au fond du bac brun de compostage à cause du gel, déposez un morceau de carton ou un journal au fond de ce dernier et évitez d'y déposer des liquides.



## Stationnement dans les rues

Il est interdit en tout temps de stationner son véhicule sur un chemin public de notre territoire entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 avril. N'oublions pas que durant la période hivernale, nos rues déjà étroites le sont encore plus avec l'accumulation de neige. Par conséquent, le déneigement devient presque impossible et la circulation sécuritaire des ambulances et des camions de pompiers devient très difficile.

Il y aura un assouplissement à la règle les 24-25 décembre 2023, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2024. Exceptionnellement, on pourra, aux dates mentionnées, stationner dans la rue, à condition que ce soit du côté des adresses civiques paires. Bien entendu, s'il neigeait au cours de ces jours de fête, on demande votre collaboration pour faciliter le travail des employés municipaux. Lorsque vous voyez le gyrophare clignotant du camion de déneigement, on vous demande de déplacer promptement les véhicules stationnés dans la rue. Cela ne prendra que quelques minutes, et cela évitera la réception d'un «cadeau» désagréable, soit une contravention et des frais de remorquage!



N'oubliez pas que quelqu'un devra conserver sa sobriété pour effectuer le déplacement des véhicules, parce qu'un accident est vite arrivé, même en stationnant son automobile!

## Avis aux motoneigistes

Nous désirons vous informer qu'il est strictement interdit de passer sur les propriétés privées pour accéder au lac dont le Manoir du Lac-Delage et le terrain à la tête du lac où il y a plantation des pommiers. Soyez vigilant et respectueux des terrains privés svp.

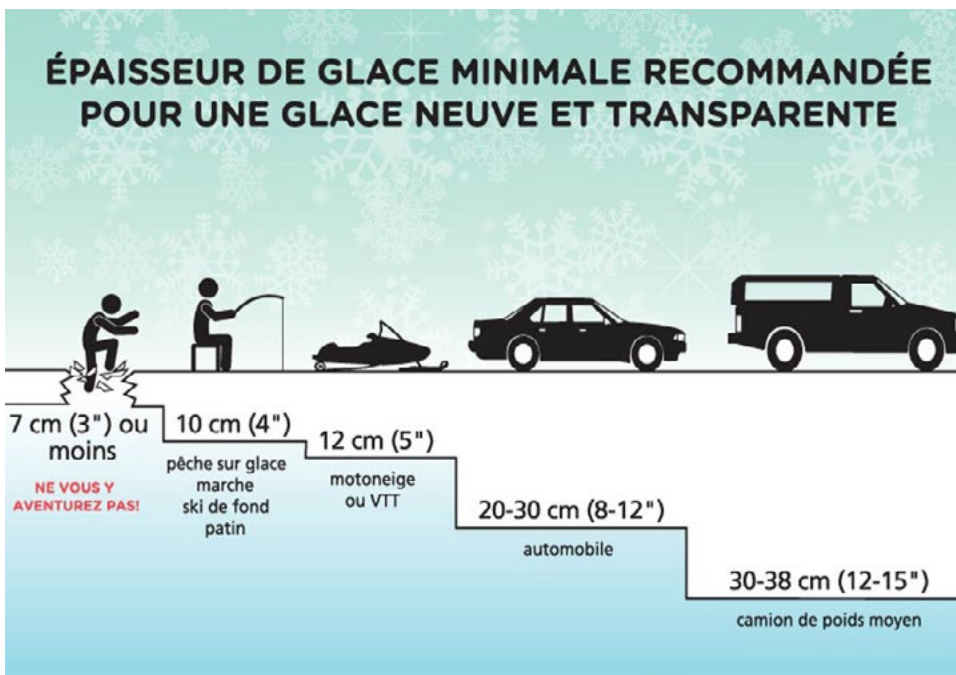


## Méfiez-vous de la glace

Chaque hiver, des cas de noyade sont rapportés partout au Québec. Bien que les cours d'eau soient recouverts de glace et de neige, il faut se méfier, parce que la dureté de la surface peut varier d'un jour à l'autre, voire même en quelques heures. En effet, les surfaces gelées de nos cours d'eau sont extrêmement sensibles aux changements climatiques: un simple vent peut déplacer les surfaces de glace et laisser d'immenses trous à des endroits insoupçonnés. Aussi, une neige un peu trop abondante ou trop lourde peut les affaiblir.

Rappelez-vous que l'épaisseur de la glace n'est pas le seul facteur permettant de déterminer si elle est suffisamment solide pour s'y trouver. Dans tous les cas, méfiez-vous:

- De la glace entourant des structures matérielles (quai, bouées, marqueur de chenal, etc.);
- De la glace claire ou bleutée, trop fine pour supporter votre poids ou celui d'une motoneige;
- De l'apparence de neige fondante;
- Des trous et des fissures dans la glace;
- De la neige lourde sur la surface de la glace;
- Des zones où des vents et des courants forts sont habituels.

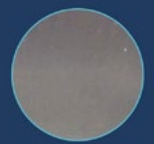


## COULEUR DE LA GLACE

La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité

### La glace transparente (ou noire)

C'est la plus solide. Parfois bleutée, elle est caractérisée par l'absence de bulles. Elle est à la base de la capacité portante d'un couvert de glace.



### La glace grise (hybride)

C'est souvent une glace transitoire entre la glace blanche et la glace transparente (noire) et elle est généralement à 75 % de la solidité de la glace transparente (noire).



### La glace blanche

C'est une glace blanchâtre ou gris pâle avec une multitude de bulles d'air. Elle est généralement deux fois moins résistante que la glace transparente (noire).



# Pour un sapin de Noël sécuritaire...

## LE CHOIX D'UN SAPIN

- Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

## L'INSTALLATION DU SAPIN

- Placez le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Ne l'installez pas trop tôt afin d'éviter qu'il ne soit sec avant la fin de la période des fêtes.
- Un sapin installé trop tôt risque fort de s'assécher avant la période des fêtes et vous devrez passer Noël sans allumer les lumières qui le garnissent.
- Coupez de nouveau le tronc (une coupe en biseau) dès votre arrivée à la maison, même pour un arbre coupé. Les arbres sont dans la cour du vendeur depuis assez longtemps pour que la base du tronc se soit asséchée. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement. Ajoutez donc de l'eau tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou de flammes.

## COMMENT SE DÉBARRASSER D'UN SAPIN NATUREL

- Envoyez le sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison : un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Ne brûlez pas votre sapin dans le foyer ou le poêle à bois, il pourrait laisser des dépôts de crésote dans le conduit de la cheminée, ce qui augmente les risques d'incendie.

À Lac-Delage, la Ville ramassera les sapins de Noël jusqu'à la fin du mois de janvier 2023.

**Vous n'avez qu'à déposer l'arbre sur votre terrain à un endroit facilement visible et accessible pour les employés de la ville, sans pour autant que cela nuise aux travaux de déneigement.**

Informations tirées du site du Ministère de la Sécurité publique du Québec. Vous pouvez y trouver d'autres conseils sécuritaires à propos des guirlandes de lumières, des cordons de rallonge et d'autres décorations.

**ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

# JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE

à tous les citoyens de Lac-Delage !

**SYLVAIN LÉVESQUE**  
DÉPUTÉ DE CHAUVÉAU

Inscrivez-vous à notre infolettre :  
✉ [sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca](mailto:sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca)

# Le Calendrier



# 2024

COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

WWW.LACDELAGE.QC.CA

La collecte des résidus alimentaires

Simple, facile, pour tous.

En triant vos résidus alimentaires, vous participez à un effort collectif pour préserver l'environnement.



### FONCTIONNEMENT DES COLLECTES 2024

Une dernière collecte des bacs bruns se fera le 15 janvier et ensuite il sera réutilisé seulement 1 fois par mois pour la période estivale pour les résidus verts.

Veillez prendre note que la collecte des résidus alimentaires fera son apparition dès janvier 2024. Nous vous distribuerons le contenant, les sacs mauves et un guide explicatif dans la semaine du 8 janvier et la première collecte de bac vert avec sacs mauve sera le 29 janvier 2024.

### LISTE LES MATIÈRES RECYCLABLES POUVANT ÊTRE DÉPOSÉES DANS LE BAC BLEU

- Journaux et circulaires
- Papier à lettres et enveloppes
- Papier d'emballage
- Livres et revues
- Bottins téléphoniques
- Boîtes de conserve
- Cannelles
- Papier et assiettes d'aluminium non souillés
- Couverts et bouchons de métal
- Conteneurs de peinture vide
- Boîtes et emballages de carton
- Boîtes d'œufs
- Carton plat et ondulé
- Boîte de lait et de jus
- Pots et bouteilles non cassés
- Tous les contenants de plastique identifié par les chiffres 1 à 7 non souillés par la nourriture
- Sacs et pellicule plastiques (tous les mettre dans un même sac noué)
- Conteneurs de styromousse sauf les particules « chips » servant à l'emballage

## Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
COLLECTE SAPINS TOUT LE MOIS						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

## Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Conteneur déchet - refuge + Ville + E47
- Conteneur recyclage - manoir + refuge + Ville + E47



# Bientôt chez vous LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES



Dans la vie de tous les jours, on produit tous des résidus alimentaires, que ce soit lors de la préparation des repas ou du ménage du réfrigérateur. En ce moment, ces matières sont placées aux ordures et prennent le chemin de l'incinérateur. Mais plus pour longtemps. À partir de janvier, vous pourrez les trier dans votre cuisine pour qu'elles soient valorisées.



Avec un centre de biométhanisation tout neuf et actuellement en démarrage, les citoyens pourront valoriser des matières qui, aujourd'hui, sont envoyées à l'incinérateur. Dès la fin de l'été, les boues provenant de la station de traitement des eaux usées seront biométhanisées. La Ville réduira ainsi de 30% la quantité de matières incinérées. Elle s'assurera aussi de bien préparer l'équipement à recevoir les résidus alimentaires dès cet automne, donnant la touche finale à ce projet visionnaire.

Les résidus alimentaires et les boues municipales seront transformés par la biométhanisation. Ils deviendront du gaz naturel renouvelable (GNR) et du digestat. Le gaz naturel renouvelable sera distribué dans le réseau d'Énergir pour, par exemple, chauffer des maisons ou cuire des aliments. Le digestat sera utilisé comme fertilisant pour améliorer la qualité des sols. Il servira en agriculture pour produire des végétaux.

Saviez-vous que  
50% de votre  
sac à ordures  
est composé  
de résidus  
alimentaires  
pouvant être  
valorisés?



## Collecte des résidus alimentaires

# SIMPLE, FACILE ET POUR TOUS!

La collecte des résidus alimentaires a été pensée pour vous simplifier la vie. Différente de ce qui se fait dans les autres villes du Québec, elle ne nécessitera pas de bac brun. Elle fonctionnera avec des sacs de plastique de couleur mauve que vous placerez dans un contenant de cuisine et dans lesquels vous déposerez vos résidus alimentaires. Tout le matériel sera fourni gratuitement par la Ville.

### Pourquoi des sacs de plastique?

Leur utilisation dans des pays européens a prouvé qu'ils favorisent une meilleure participation que le bac brun. Ils évitent notamment plusieurs irritants comme les odeurs et l'apparition de petites mouches par temps chaud. Ils évitent également d'avoir à nettoyer continuellement le contenant de collecte.

L'utilisation des sacs de plastique de couleur mauve permettra à tous les citoyens, sans exception, de participer à la collecte. En plaçant les sacs dans le même bac ou conteneur que les ordures pour la collecte, il ne sera

pas nécessaire d'installer un troisième bac. Même dans les immeubles multilogements, chaque personne se débarrassera de ses propres résidus alimentaires, sans les mélanger à ceux de ses voisins.

La collecte des résidus alimentaires se fera dans le même camion que celui des ordures ce qui occasionnera moins de gaz à effet de serre, de camionnage dans les quartiers, de poussière et des économies importantes en carburant et en entretien des camions. Tous les citoyens en sortiront gagnants.

### Pourquoi mauve?

Comme les sacs mauves seront collectés avec les sacs à ordures, ils devront être séparés à destination. Au nouveau Centre de récupération de la matière organique (CRMO), ils seront séparés par un tri optique qui reconnaîtra leur couleur mauve distinctive et les dirigera vers le centre de biométhanisation. Les sacs à ordures seront quant à eux acheminés vers les fours de l'incinérateur comme c'est déjà le cas.



## Simple

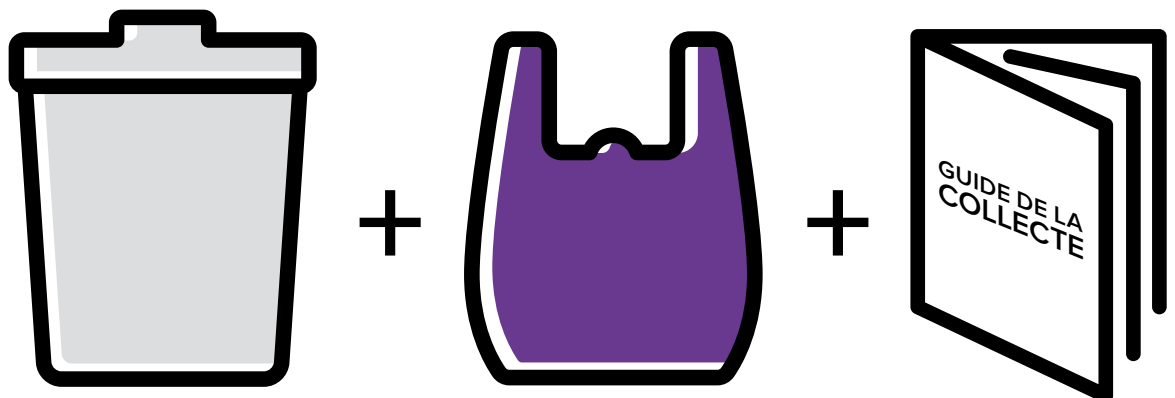
# LE MATÉRIEL LIVRÉ À VOTRE PORTE

Dans la semaine du 8 janvier 2024, chaque foyer de l'agglomération de Québec recevra un contenant pour collecter les résidus alimentaires dans sa cuisine et une première provision de sacs mauves pour six mois. Vous aurez ainsi tout ce qu'il vous faut pour participer à la collecte.

Un Guide de la collecte vous sera distribué et fournira la marche à suivre, des trucs pour faciliter la collecte et l'utilisation de votre contenant.

Tous les six mois, vous recevrez une nouvelle provision de sacs pour continuer à récolter vos résidus alimentaires.

Voici ce que vous recevrez :





Facile

## UNE SEULE QUESTION À SE POSER

Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange?

La Ville a choisi de faciliter la collecte. Il n'y aura donc aucune liste de matières à mémoriser. Il suffira de se poser la question : est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange?

En effet, la biométhanisation acceptera tous les résidus alimentaires incluant la viande, les os, les coquilles d'œufs, de mollusques et les carapaces de homard. Mais elle ne prendra pas la litière de chat ou les feuilles.



Pour tous

## TOUS LES CITOYENS PEUVENT PARTICIPER

Grâce aux sacs mauves, tous les citoyens pourront participer à la collecte.



• Ville de Lac-Delage  
Début du déploiement de la collecte par arrondissement



# Le centre de biométhanisation

## UN CHOIX LOGIQUE



Le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ) sera l'un des plus grands en Amérique du Nord. Il recevra les résidus alimentaires et les boues municipales de toute la population de l'agglomération, soit environ 600 000 personnes.

### Comment fonctionne la biométhanisation?



#### Résidus alimentaires

Centre de récupération de la matière organique : 86 600 tonnes/an



#### Biosolides (boues municipales)

Station de traitement des eaux usées : 96 000 tonnes/an



#### Centre de biométhanisation de la matière organique

182 600 tonnes/an



#### Fertilisants

Digestat et engrais liquide : 73 000 tonnes/an



#### Gaz naturel renouvelable

Réseau Énergir : 10,2 millions de mètres cubes/an



Afin de traiter tous ces résidus, le CBAQ sera constitué de deux composantes : le centre de récupération de la matière organique (CRMO **A**), situé à l'incinérateur, et le centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO **B**), situé en face de la station de traitement des eaux usées (STEU **C**).

Ce choix logique permettra d'éviter le transport des boues municipales qui seront acheminées directement au centre de biométhanisation par une conduite souterraine **D**. Situé à proximité de l'incinérateur, le centre de biométhanisation pourra également recevoir les résidus alimentaires grâce à une conduite souterraine existante **E**. Celle-ci transfère actuellement les boues municipales vers l'incinérateur pour les brûler. En inversant le flux de la conduite souterraine, les résidus alimentaires pourront être acheminés de l'incinérateur vers le CBMO.

#### Gaz naturel renouvelable et fertilisants

Après leur transformation par la biométhanisation, les boues municipales et les résidus alimentaires deviendront

des produits d'une importante valeur sur le marché.

La valorisation des résidus alimentaires produira un gaz naturel renouvelable (GNR) qui sera vendu à Énergir et redistribué dans son réseau.

Environ 10,2 millions de mètres cubes de GNR seront ainsi générés chaque année. Conséquemment, l'empreinte carbone du CBMO sera réduite de 18 000 tonnes, ce qui équivaut à retirer 4 000 voitures de la circulation!

Le CBMO produira aussi 73 000 tonnes de digestat à partir des boues municipales et des résidus alimentaires. Très liquide, le digestat sera déshydraté pour atteindre une consistance comparable au compost. Le liquide extrait sera traité afin d'en faire une solution de sulfate d'ammonium qui servira d'engrais pour la production agricole.

Le digestat et la solution de sulfate d'ammonium sont des fertilisants recherchés par les agriculteurs parce que ces produits contribuent à augmenter la qualité des sols.

**En collectant vos résidus alimentaires, vous poserez un geste bon pour la planète!**



## CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE

### Bravo aux lauréats

C'est via une vidéo sur la page Facebook que le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Sébastien Couture, a annoncé les lauréats de la 23e édition du concours La carte de Noël régionale.

Félicitations à la jeune artiste de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Éliane Hamel, qui remporte les grands honneurs avec son œuvre « Les cadeaux s'envolent ». Éliane verra donc sa toile illustrer la carte de Noël que la MRC envoie à tous ses collaborateurs et partenaires.

Voici les lauréats de chaque catégorie :

- Apprentis 5-7 ans : Éloïse Holsworth de Shannon
- Artistes en herbe 8-9 ans : Éliane Hamel de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Artistes junior 10-11 ans : Émy Ouellet de Shannon
- Jeunes talents 12-16 ans : Daliane Bourassa de Stoneham-et-Tewkesbury
- Services de garde : Goule Les Guimauves de l'école Alexander-Wolff à Shannon
- Artistes de loisirs : Léonie Bourassa de Stoneham-et-Tewkesbury
- Artistes initiés : Suzanne Lemieux de Stoneham-et-Tewkesbury
- Prix coup de cœur : Ely-Ana Ramirez de Stoneham-et-Tewkesbury

Surveillez la page Facebook de la MRC pour connaître les chanceux qui remporteront un prix de participation. Pour voir toutes les œuvres gagnantes, visitez le [www.mrcjacques-cartier.com](http://www.mrcjacques-cartier.com).



La jeune Éliane Hamel posant fièrement avec son œuvre *Les cadeaux s'envolent*

## FONDS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

### Près de 500 000 \$ investis dans la mrc de la jacques-cartier

Une aide financière de près de 500 000 \$ a été octroyée pour la réalisation de quatre projets dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

L'Atelier Usinage Maheux, la chapelle Saint-Joseph-du-Lac et les érablières de Beaumont et du Lac-Beauport se partagent les investissements.



La Chapelle Saint-Joseph-du-Lac à Fossambault-sur-le-Lac © Geneviève Roussel

Les sommes octroyées soutiendront l'élan grandissant d'entreprises bien établies. Ces investissements permettront entre autres de développer le créneau de l'acériculture, en plus de contribuer à la compétitivité des entreprises et des infrastructures culturelles.

Pour plus de détails sur cette annonce ou sur les différents programmes d'aide financière, visitez le [micjacques-cartier.com](http://micjacques-cartier.com).

## MRC DE LA JACQUES-CARTIER

### Sébastien Couture, élu préfet par ses pairs pour un 2<sup>e</sup> mandat

C'est hier lors de la séance du conseil de la MRC que M. Sébastien Couture, maire de Stoneham-et-Tewkesbury, a été élu par ses pairs à titre de préfet de la MRC de La Jacques-Cartier pour un deuxième mandat d'une durée de 2 ans.



Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury © Denis Chalfour

«Je remercie chaleureusement mes collègues pour leur confiance renouvelée. Celle-ci me permettra de poursuivre mon engagement au sein de notre MRC et de la Communauté métropolitaine de Québec. Pour moi, il m'importait de poursuivre le travail amorcé depuis les deux dernières années. Je continuerai de représenter les intérêts et les particularités de l'ensemble des villes et municipalités qui composent notre territoire», a mentionné le préfet et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture.

Au cours de cette même séance, M. Pierre Dolbec, maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, a accepté le mandat de préfet suppléant.

## CARNAVAL DE QUÉBEC

### La jacques-cartier, terrain de jeux de bonhomme carnaval

Bonhomme Carnaval aime bien visiter son terrain de jeux qu'est La Jacques-Cartier. Il s'est même amusé à faire la liste de ses coups de cœur de l'année et invite les citoyens de la région à venir le rencontrer.

#### QUAND ?

- 11 janvier à 18h30 au Centre de ski Le Relais  
*Ce sera d'ailleurs le premier jeudi à 25\$, l'occasion idéale pour skier et rencontrer Bonhomme.*
- 21 janvier à 10h30 à la Station Duchesnay  
*Ce sera le moment parfait pour découvrir les sentiers de ski de fond ou de raquettes en famille.*



Encore plus de contenu de Bonhomme dans son terrain de jeux préféré par ici :



Lac-Delage, le 18 décembre 2023

Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom du conseil municipal, je vous présente le budget 2024.

La conjoncture économique particulièrement difficile et incertaine, le taux d'inflation de plus de 5,6%, la hausse majeure des coûts des biens et services et les taux d'intérêt qui ont presque doublé, nous ont contraint à un exercice budgétaire conservateur.

Nous sommes conscients que nos concitoyens subissent aussi les impacts du contexte économique actuel. Le conseil municipal doit avoir une vision pragmatique et responsable. Nous vous présentons ce soir un budget de fonctionnement équilibré exposant une contribution citoyenne rationnelle et réaliste dans le contexte.

Le budget 2024 totalise 1 577 905\$ comparativement à 1 468 624\$ en 2023, soit une augmentation de 109 281\$. Voici en résumé l'explication des principales augmentations qui explique 102 370\$ du montant de l'écart global de 109 000\$ du budget 2024 par rapport au budget de 2023.

- Augmentation de 46 820\$ de la masse salariale globale;
- Augmentation des frais de vérification comptable de 15 000\$;
- Augmentation de la quote-part incendie de 8 475\$;
- Augmentation des frais de financement de 32 075\$;

Malgré tout, le taux de la taxe foncière augmentera de 0,05\$ du 100\$ d'évaluation pour 2024. Afin de mieux illustrer la hausse de taxe, une simulation pour une résidence moyenne évaluée à 400 000\$ se traduit par une augmentation de 255\$ par année, soit 64\$ de plus par versement et 21\$/mois pour 2024 comparativement à 2023.

Considérant que plus de 80 % des dépenses sont incompressibles et que la ville a peu de sources de revenus autres que les revenus fonciers, vous comprendrez que cela limite notre marge de manœuvre.

La baisse des revenus associée au droit de mutation, qui s'explique par le ralentissement du marché immobilier, a un impact significatif sur le budget 2024, se traduisant par une baisse d'environ 10 000\$. De plus, dans une perspective d'équité pour tous nos citoyens, le respect de notre réglementation qui constitue une responsabilité fondamentale d'une ville, nécessite parfois d'importantes dépenses en services-conseils ayant une incidence budgétaire importante et non prévisible.

Enfin, les changements climatiques de plus en plus marquants, dont événements météorologiques violents qui ont affecté notre ville ces dernières années (épisodes de verglas, d'inondations, vents violents) et qui occasionnent des pannes importantes et des dommages, auront désormais des répercussions budgétaires plus importantes dans le futur dont il faudra considérer.

Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de remplir notre objectif de renflouer ces dernières années notre surplus accumulé, limitant d'autant notre marge de manœuvre pour les imprévus et ajoutant de l'insécurité en matière de gestion budgétaire. Cependant, le fonds de roulement permettra de réaliser certains projets en immobilisation, de faire face à de petits imprévus et de rembourser le fonds sur des termes de moins de 5 ans sans frais d'intérêt.

La comptabilisation finale du projet de l'hôtel de ville sera complétée en début d'année 2024, et dans l'ensemble, les estimations des coûts de réalisation seront respectées. Tous frais déduits, les dépenses supplémentaires récurrentes générées pour le nouvel hôtel de ville (assurance, déneigement, électricité, financement) sera d'environ 20 000\$ / année; ce qui demeure raisonnable considérant l'ampleur du projet.

La hausse des taux d'intérêt affectera notre situation budgétaire pour les prochaines années. Comme le financement de l'hôtel de ville a été engagé en 2022, l'impact de la hausse des intérêts sera d'autant plus important

Impact sur le compte de taxe résidentiel des augmentations de taxes					
Taux passe de 0,64 \$/100 \$ d'évaluation à 0,69\$/100 \$ d'évaluation, augmentation de 5 cents					
		Compte 2023		Compte 2024	
VALEUR MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE DESSERVIE	TAUX du 100 \$ d'évaluation	400 000 \$	400 000 \$	Écart (\$)	Écart (%)
<b>Charge fiscale moyenne</b>					
Foncière générale	<b>0,6900 \$</b>	<b>2 560 \$</b>	2 760 \$	200 \$	
MRC-CLD	0,0370 \$	148 \$	148 \$	0 \$	
Police	0,0547 \$	219 \$	219 \$	0 \$	
<b>TAUX</b>	<b>0,7817 \$</b>	<b>2 927 \$</b>	<b>3 127 \$</b>	<b>200 \$</b>	
Matières résiduelles	245 \$	190 \$	245 \$	55 \$	
Aqueduc et égout	700 \$	700 \$	700 \$	0 \$	
<b>TOTAL COMPTE DE TAXES 2024</b>		<b>3 817 \$</b>	<b>4 072 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>6,68%</b>
<b>MONTANT PAR VERSEMENT (Si 4 versements)</b>		<b>954 \$</b>	<b>1 018 \$</b>	<b>64 \$</b>	
<b>MONTANT PAR MOIS</b>		<b>318 \$</b>	<b>339 \$</b>	<b>21 \$</b>	

lors de son refinancement en 2027. À titre d'exemple, le refinancement en 2023, concernant le règlement pour les travaux d'aqueduc et d'égout, a occasionné à lui seul près de 34 000 \$ de plus de dépenses au net dû à la hausse des taux d'intérêt.

Les dépenses de financement sur la dette à long terme représentent 19 % du budget total, donc sous le seuil de 20 %, comparable au pourcentage des années antérieures.

Considérant que dans un contexte économique difficile, le gouvernement offre généralement plus de programmes de subvention aux villes pour réinjecter des sommes dans l'économie la ville doit demeurer à l'affût de tout programme pouvant s'inscrire dans sa planification de projets. Toutefois l'objectif budgétaire des prochaines années doit viser à limiter l'endettement.

Pour 2024, seuls les financements pour la vidange des boues et pour combler le déficit d'opération pour 2023 sont prévus. Le report de la finalisation du parc en 2025 est envisagé considérant les taux d'intérêt élevés et les coûts de construction beaucoup plus élevés que ceux estimés lors de la préparation du projet. Bien que le projet des « brunes rafraichissantes » soit très attendu, divers scénarios de réalisation seront évalués pour amorcer des portions du projet en 2024. Nous vous tiendrons au courant de ce dossier.

En terminant, nous voulons remercier nos citoyens, citoyennes qui continuent année après année de s'impliquer dans divers comités ainsi que pour la réalisation de belles activités communautaires, c'est sincèrement très apprécié. Tant que vous vous impliquerez avec autant de volonté, le conseil municipal vous apportera toute son soutien et sa reconnaissance. Je sais que vous vous impliquez pour les bonnes raisons et ça fait chaud au cœur de voir une communauté se tenir et s'entraider. Bravo !

Je tiens aussi à remercier mes collègues de travail au sein du conseil ainsi que tous les employés de la ville. On forme une petite équipe, mais le conseil municipal est fier de travailler avec une équipe très dévouée et professionnelle. Encore une fois, Merci.

J'amorce la nouvelle année avec optimiste tout en espérant qu'un certain redressement économique survienne et que nous puissions retrouver une certaine stabilité du marché en 2024 !

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes à tous, paix, santé et bonheur pour la prochaine année !

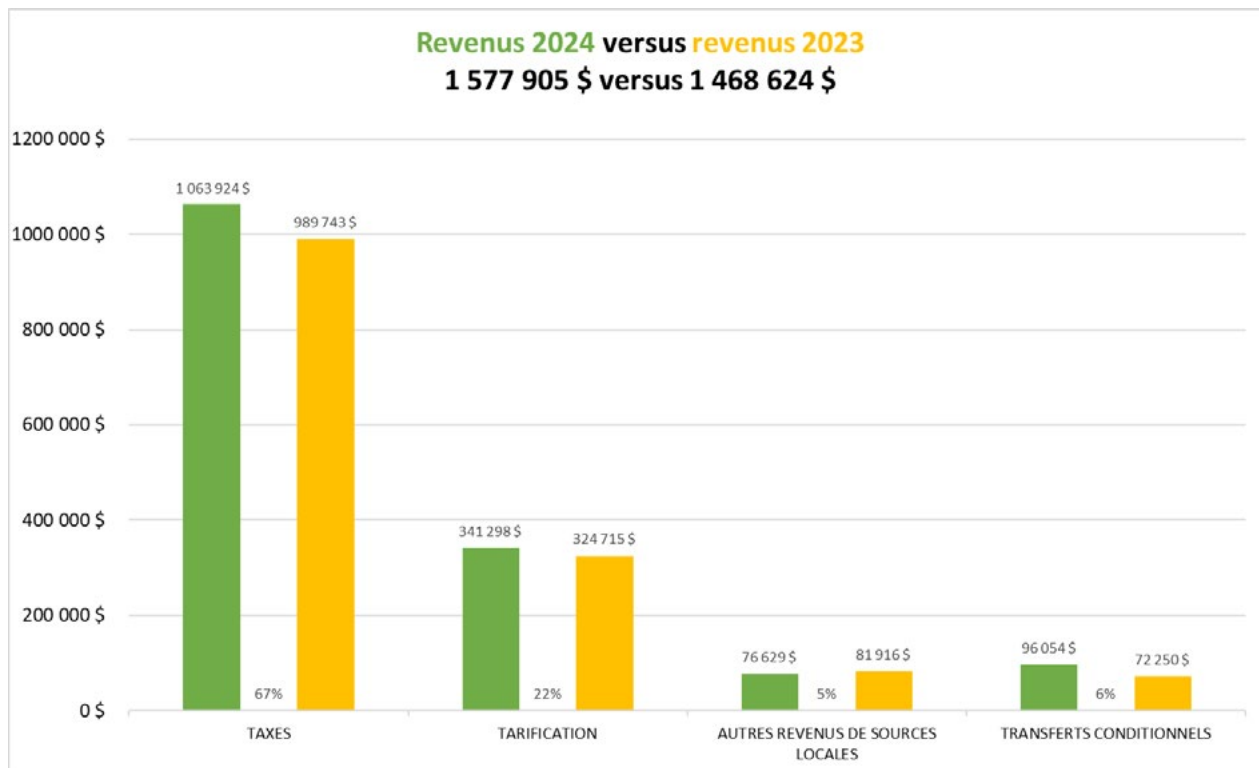
**Guy Rochelle,**  
Maire

## Plan quinquennale en immobilisations (2024 à 2028)

<b>Plan quinquennale en immobilisations (2024 à 2028)</b>							
Description du projet	Investissements	2024	2025	2026	2027	2028	
<b><u>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</u></b>							
Photocopieur	7 500 \$	7 500 \$					location avec option d'achat en attente de 2 autres soumissions
raccordement génératrice de	5 200 \$	5 200 \$					
<b><u>VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)</u></b>							
Réservoir Diesel	1 200 \$		1 200 \$				réservoir de 250 l transportable évaluation; réparation boîte ou plate-forme?
Achat camion usagé	2 500 \$	2 500 \$					
Outils divers (perceuse, drill à piles, etc.)	3 000 \$		1 500 \$	1 500 \$			
souffleuse à neige sur tracteur	60 000 \$				60 000 \$		
motoneige scandinave 900 cc	9 000 \$				9 000 \$		
<b><u>PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT</u></b>							
Diagnose du lac							
<b><u>ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES</u></b>							
Étude des boues	5 000 \$	5 000 \$					en attente d'une décision de l'usine biométhanisation
Vidange des étangs (bassin 2 et 3)	100 000 \$	100 000 \$					
<b><u>EAU POTABLE</u></b>							
Changer conduite du réservoir d'eau potable (des Flancs)	15 000 \$		15 000 \$				
Achat d'une génératrice-pompe Grande-Ligne station eau potable	50 000 \$					50 000 \$	
Installer 2 vannes d'eau (station d'eau potable Grande-Ligne)	10 000 \$				10 000 \$		
Ajout d'une purge (ajout au bout de l'avenue Des Monts)	5 000 \$		5 000 \$				
Surpresseur sur réservoir	10 000 \$			10 000 \$			
<b><u>INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u></b>							
Resurfacement partie de l'avenue du Lac	20 000 \$					20 000 \$	
Réfection rue du Manoir	50 000 \$			50 000 \$			
Remplacement luminaires (5 sur l'avenue des Monts)	30 000 \$		10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$		évaluation de l'état du ponceau
Réparation d'un ponceau sur Du Rocher (n. 4)	30 000 \$				30 000 \$		
<b><u>URBANISME</u></b>							
Refonte des règlements d'urbanisme	10 000 \$	10 000 \$					doit être complétée
<b><u>SECURITE</u></b>							
Route de sortie d'urgence de la ville	20 000 \$		20 000 \$				analyse via chemin du curé, évaluation
Système d'appel automatisé	2 000 \$		2 000 \$				
<b><u>INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT</u></b>							
Améliorations sentier (tour du Lac)	5 000 \$	5 000 \$					AGIRO subvention finaliser jeux d'eau, sentiers, carré de sable
Finaliser parc et patinoire	90 000 \$		90 000 \$				
<b>TOTAL</b>	<b>540 400 \$</b>	<b>135 200 \$</b>	<b>144 700 \$</b>	<b>71 500 \$</b>	<b>119 000 \$</b>	<b>70 000 \$</b>	

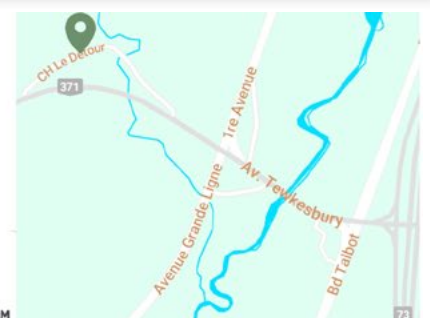
# Revenus 2024

REVENUS	BUDGET 2024	%	BUDGET 2023	ÉCART \$	AUG. %
TAXES	1 063 924 \$	67%	989 743 \$	74 181 \$	7%
TARIFICATION	341 298 \$	22%	324 715 \$	16 583 \$	5%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	76 629 \$	5%	81 916 \$	-5 287 \$	-6%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	96 054 \$	6%	72 250 \$	23 804 \$	33%
AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉS	0 \$	0%	0 \$	0 \$	0%
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 577 905 \$</b>	<b>100%</b>	<b>1 468 624 \$</b>	<b>109 281 \$</b>	<b>7%</b>



**KIOSQUE Libre-Service**  
Ouvert Mercredi à Samedi - 10h00 à 18h00

160 Chemin du Détour  
Stoneham-et-Tewkesbury, G3C 0V8  
lesjardinsdudetour@hotmail.com  
418 912-2262 • LESJARDINSDUDETOUR.COM

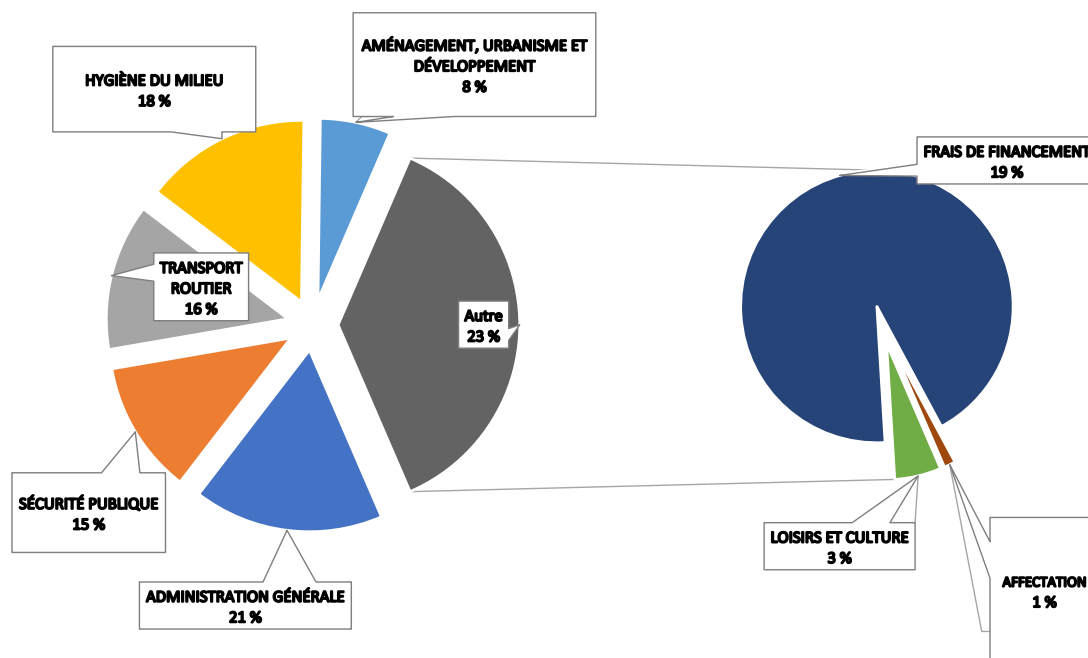


# Dépenses 2024

BUDGET 2024- SOMMAIRE					
REVENUS	BUDGET 2024	%	BUDGET 2023	ÉCART \$	AUG. %
TAXES	1 063 924 \$	67%	989 743 \$	74 181 \$	7%
TARIFICATION	341 298 \$	22%	324 715 \$	16 583 \$	5%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	76 629 \$	5%	81 916 \$	-5 287 \$	-6%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	96 054 \$	6%	72 250 \$	23 804 \$	33%
AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉS	0 \$	0%	0 \$	0 \$	0%
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 577 905 \$</b>	<b>100%</b>	<b>1 468 624 \$</b>	<b>109 281 \$</b>	<b>7%</b>
DÉPENSES	BUDGET 2024	%	BUDGET 2023	ÉCART \$	AUG. %
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	325 840 \$	21%	268 604 \$	57 236 \$	21%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	234 011 \$	15%	224 737 \$	9 274 \$	4%
TRANSPORT ROUTIER	251 695 \$	16%	246 132 \$	5 563 \$	2%
HYGIÈNE DU MILIEU	285 381 \$	18%	289 748 \$	-4 368 \$	-2%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPP	121 947 \$	8%	114 632 \$	7 315 \$	6%
LOISIRS ET CULTURE	47 654 \$	3%	55 217 \$	-7 563 \$	-14%
FRAIS DE FINANCEMENT	301 627 \$	19%	269 554 \$	32 073 \$	12%
AFFECTATION	9 750 \$	1%	0 \$	9 750 \$	0%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 577 905 \$</b>	<b>100%</b>	<b>1 468 624 \$</b>	<b>109 280 \$</b>	<b>7%</b>
<b>Moins: les dépenses augmentations supérieures à l'inflation (sal. DG + nouv. Poste + comp.)</b>				<b>-55 000 \$</b>	
<b>Total des dépenses</b>				<b>54 280 \$</b>	<b>3,70%</b>



## DÉPENSES 2024 1 577 905 \$





**La Ressourcerie**  
de Lac St-Charles

VÊTEMENTS, CHAUSSURES, SAC À MAINS

*Nous sommes prêts pour le temps des fêtes!*



**VENEZ-NOUS VOIR!**

## NOËL

Une table d'hôte 4 services  
le 24 décembre

75.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

Un brunch  
le 25 décembre

50.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

Un souper buffet  
le 25 décembre

70.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

Un brunch  
le 26 décembre

35.00\$ / adulte,  
plus service et taxes



418-848-2551 - info@lacdelaage.com

## NOUVEL AN

Une table d'hôte 4 services  
le 31 décembre

75.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

Un brunch  
le 1er janvier

50.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

Un souper buffet  
le 1er janvier

70.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

Un brunch  
le 2 janvier

35.00\$ / adulte,  
plus service et taxes

MANOIR  
DU LAC  
DELAGE

lacdelaage.com

Le Manoir du Lac Delage,  
invite les Delageois à une  
soirée éclatée le  
31 décembre.

Début des festivités dès  
21h00  
Feux d'artifices et  
feu de joie.

Chansonnier et ambiance  
festive au Bar inc. jusqu'à  
1h00.

OFFREZ  
L'EXPÉRIENCE TÉLÉ

**hop**  
en cadeau!



Terminal HOP  
à seulement

**100\$\***

CCAP

ccapcable.com | 418.849.7125

\*Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails au ccapcable.com.